

BIJOUX  
FIX



MON ARMURE EST EN OR

# Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS.....

Nord et Limitrophes.....	3 mois, 22.00;	6 mois, 40.00;	1 an, 75.00
Autres départements.....	22.00;	40.00;	80.00
Belgique.....	25.00;	45.00;	85.00
Union Postale; Tarif A.....	25.00;	45.00;	85.00
Union Postale; Tarif B.....	25.00;	45.00;	85.00

ANNONCES.....  
REDACTION.....

ROUBAIX..... 65 à 71, Grande-Rue, Tél. 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

LILLE..... 2, rue Faidherbe, Tél. 57.07.

PARIS..... 19, boulevard des Filles-du-Calvaire, Louvre 09.40.

MOUSKRON..... 105, rue de la Station, Tél. 5.44.

**CHAUSSURES DOLLY**  
20, Rue de Lannoy, 20  
ROUBAIX

**ACTUELLEMENT GRANDE VENTE RECLAME**  
Un superbe DAJEUNER est offert à tout acheteur

## BILLET PARISIEN La fin d'une idylle

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL.)

PARIS, 1<sup>er</sup> JUIN (Minuit).  
La rupture est faite entre radicaux et socialistes. Devant les conditions de la S.F.I.O., le Comité exécutif du parti radical-socialiste n'avait dit ni oui ni non. Mais la réponse de Normand qu'il avait faite à M. Léon Blum, qui a été le véritable directeur de conscience des militants rassemblés au Manège Huyghens, ne pouvait être interprétée autrement que comme un refus courtois, réservant pour l'avenir des possibilités de rapprochement.

Les socialistes, aussi bien, ne s'y sont pas trompés. Le discours prononcé, hier soir, par M. Herriot, qui a déclaré que l'équilibre budgétaire et la situation internationale devaient passer avant d'autres questions moins importantes, répondait assez clairement aux exigences doctrinales des marxistes, pour que ceux-ci ne se fussent aucune illusion sur les intentions du prochain Gouvernement.

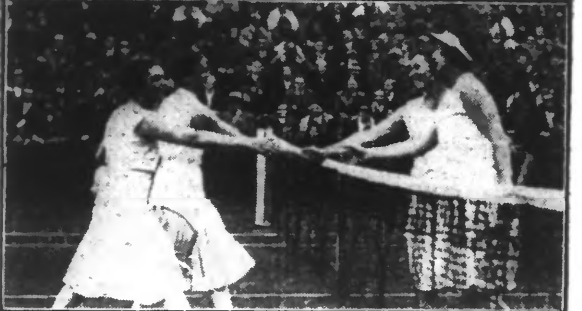
En accordant sa confiance au Maire de Lyon, le Comité de la rue de Valenciennes par là-même se réprouvait à servir les socialistes dans les éventuelles finitions et diplomatiques qu'ils précéderont.

Les socialistes n'ont donc eu, ce matin, qu'à enregistrer la fin des pourparlers engagés entre les deux partis. Ils ont déploré pour la forme « l'intransigeance » de M. Herriot. Certains délégués, tels que M. Marquet, député-maire de Bordeaux, qui représentent un certain socialisme éducatif — encore qu'il reste singulièrement dangereux — se sont lamentés sur la déception que va éprouver le corps électoral devant cette faillite du Cartel. Mais ces jérémiades ont vite été étouffées par le sentiment qui était le Congrès que les socialistes de la Chambre déshonorent à la terrible épreuve du pouvoir, qui ne laisse rien subsister des idéologies fumeuses sans rapport avec le monde réel. Aux premières difficultés que rencontrera le Gouvernement de demain, ils se tourneront vers les électeurs en disant : « Nous n'y sommes pour rien ».

La question du « soutien » n'a pas été soulevée par les socialistes, qui prétendent décider au jour le jour de la conduite à tenir à cet égard. De tout ceci, il résulte que le Cabinet, qui va se former dans les jours qui vont suivre, ne devra pas compter sur les socialistes pour partager avec eux les responsabilités du pouvoir aux heures difficiles. Et, plus que jamais, se fait sentir la nécessité d'une large majorité républicaine.

## LES CHAMPIONNATS DE FRANCE DE TENNIS

(Mondial Photo Press.)



Une vue prise au stade Roland-Garros, après la demi-finale du Double mixte des Championnats internationaux de France.

## Les socialistes ont pris acte hier du refus des radicaux de collaborer avec eux

PARIS, 1<sup>er</sup> juin. — Mercredi ont pris fin les assises annuelles du parti socialiste S.F.I.O. L'avant-dernière séance du Congrès qui devait s'ouvrir à beaucoup plus tard, les principaux chefs du parti étant réunis depuis le début de la matinée au domicile de M. Léon Blum pour examiner la situation.

Un peu après 10 heures, MM. Léon Blum, Vincent Auriol, Lebas, Renaudel, Compère-Morel, etc., arrivèrent rue Huyghens. Tout aussitôt, M. Compère-Morel, qui préside, ouvre la séance.

M. Léon Blum relate les événements de la veille.

M. Léon Blum commença par retracer les conditions dans lesquelles s'est déroulée l'entrevue de la délégation avec les chefs radicaux.

L'entretien, dit l'orateur, n'a été ni long, ni très accidenté. Il s'est déroulé sur un ton assez uni et parfaitement cordial. M. Herriot a reconnu que nos textes étaient parfaitement clairs. Puis il a indiqué que le Comité exécutif de son parti prendrait, le soir, les décisions qui s'imposent. M. Herriot a marqué, en outre, que les circonstances ne permettraient pas de penser à un accord sur le soutien, les conditions n'étant pas les mêmes qu'en 1924. La réponse du parti radical a pris la forme d'une déclaration de M. Herriot dont vous connaissez tous le texte et qui nous a été transmise officiellement ce matin, à 9 heures, par M. Albert Millhaud, secrétaire général du parti radical.

L'orateur procède ensuite à une analyse objective de la réponse du parti radical. Il pense que dans sa forme générale, ce document ne peut être interprété que comme l'expression « de la répugnance des radicaux à entrer en négociations, de parti à parti, avec les S.F.I.O. ».

Il ajoute que néanmoins le parti radical a répondu à la plupart des points de la résolution socialiste.

Puis, passant aux points de détail, il enregistre qu'il peut y avoir accord, ou semblant d'accord, sur l'arbitrage et sur la protection de l'étranger. Il y a divergence de vues profonde sur les méthodes à employer pour venir en aide aux chômeurs; enfin, désaccord complet sur les questions relatives aux crédits militaires, au commerce et à la fabrication privée des armes; à l'équilibre du budget; à la semaine de 40 heures; à la nationalisation des assurances et à la déchéance des grands réseaux.

Ce qui est le plus frappant, poursuit M. Léon Blum, c'est l'absence, fut-ce même d'une allusion à des thèmes d'une importance considérable comme la volonté du pays, telle qu'elle s'est manifestée au cours des élections dernières.

Enfin, nous avons constaté qu'il y avait une différence de tonalité fon-

## M. Groussau a présidé hier la séance de rentrée de la Chambre

PARIS, 1<sup>er</sup> juin. — La première séance de la 15<sup>e</sup> législature est douze fois plus nombreuse que celle de la précédente législature. Elle a été présidée par M. Groussau, député de la 10<sup>e</sup> circonscription du Nord, nommé au fauteuil présidentiel.

Il est suivi des six plus jeunes députés. Les députés se lèvent et l'applaudissent et de nombreux membres vont le féliciter.

M. Edouard Herriot, à son entrée, est applaudi par ses amis radicaux-socialistes.

M. Groussau ouvre la séance à 15 h. 10, devant plus de cent députés.

L'hommage à M. Doumer

L'annonce aussitôt l'éloge du Président Doumer que toute la Chambre, à l'exception de quatre communistes, écoute debout dans un religieux silence.

Voici le texte de cet éloge :

Au début de cette nouvelle législature, nous sommes entrés sous la cruelle impression de la mort tragique du président de la République; Paul Doumer, la France reste en deuil de ce grand citoyen, dont la vie entière a été consacrée au service de son pays; de ce travailleur infatigable dont la longue carrière politique a toujours été faite de droiture et de probité; de ce père de famille dont quatre fils sont morts pour la patrie.

L'importance des services que M. Paul Doumer a rendus dans son rôle de parlementaire n'est pas discutable. Député depuis 1888, sénateur depuis 1910, il fut, à la Chambre, le président de la Commis-

sion du budget et au Sénat, le rapporteur général, puis le président de la Commission des finances quand il n'était pas le ministre des Finances.

Gouverneur général de l'Indochine de décembre 1906 à mars 1907, il fut un admirable représentant de la France, dont l'administration intégrée et active a laissé des souvenirs inoubliables.

Président de la Chambre des députés et président du Sénat, il a conquis des sympathies universelles.

Enfin, élu président de la République le 13 mai 1921, M. Paul Doumer déclara qu'il s'efforcerait, en dehors et au-dessus des partis, de maintenir la paix intérieure et extérieure, souhaitée par les Français.

Aujourd'hui, c'est en dehors et au-dessus des partis que la Chambre rend au président Paul Doumer le plus solennel hommage.

M. Groussau lève ensuite la séance pendant une demi-heure, tandis que quelques communistes manifestent en criant : « Amnistie ! Amnistie ! ».

La seconde séance est ouverte à 15 h. 30. Les députés sont revenus nombreux pour entendre le discours traditionnel du doyen d'âge et fixer l'ordre du jour de la prochaine séance. Le procès-verbal est adopté après un semblant de lecture par M. Jean Deschanel, secrétaire d'âge, qui est chaleureusement applaudi, en souvenir de son père qui présida si souvent les séances de la Chambre.

L'éloge funèbre de M. Thomson que lit ensuite M. Groussau, est écouté debout par toute la Chambre et vivement applaudi.

**L'allocation du président d'âge**

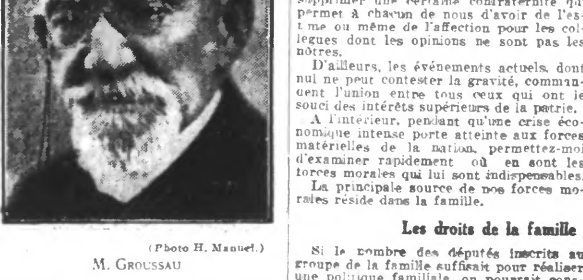
Puis le président d'âge M. Groussau prononce l'allocation d'usage.

L'honneur d'une présidence éphémère, dit-il, me vaut le droit d'adresser à mes collègues, anciens et nouveaux, un cordial salut. Les nuances politiques qui séparent les membres de cette assemblée ne doivent pas avoir pour conséquence de supprimer une certaine confraternité qui permet à chacun de nous d'avoir de l'estime même de l'opposition pour les collègues dont les opinions ne sont pas les nôtres.

D'ailleurs, les événements actuels, dont nous ne pouvons que constater la gravité, commandent l'union entre tous ceux qui ont le souci des intérêts supérieurs de la patrie.

A l'avenir, pendant qu'une crise économique intense porte atteinte aux forces matérielles de la nation, permettez-moi d'examiner rapidement où en sont les forces morales qui lui sont indispensables.

La principale source de nos forces morales réside dans la famille.



(Photo H. Mausel.)  
M. GROUSSAU

**Les droits de la famille**

Si le nombre des députés inscrits au groupe de la famille eussait pour réaliser une politique familiale, on pourrait constater avec une pleine satisfaction que, dans la dernière législature, nous étions 367. Nous avions une large majorité. Quel fut le bilan de nos succès? Quelques années de prospérité dans les lois fiscales et les lois d'assurances.

Est-ce suffisant, pendant que la natalité ne cesse de diminuer, pendant que les chiffres de la licence des rues augmentent, alors qu'un statistique écrivait nous approprions, chaque semaine à Paris, sur environ 800 naissances, on compte 200 enfants non-recueillis?

La famille française crie : Au secours! Elle réclame les droits qui lui sont dus. Elle ne tarderait pas à les obtenir et le droit familial, proposé à la Chambre de plus de deux ans, finissant par prévaloir. Les députés, sachant qu'ils devraient être réunis par les chefs de famille nombreuses, ne tarderaient pas à se créer une mentalité nouvelle. Ils comprendraient vite et franchement de la nation, que leur profession est un devoir pour les gouvernants, en réalité, favoriser les familles nombreuses, c'est travailler pour l'honneur, la prospérité et l'avenir de la France.

En attendant cette transformation électorale, les droits de la famille dans l'éducation des enfants s'imposent aux pouvoirs publics. Les droits des parents découlent de leurs devoirs, car ils sont responsables de la formation de leurs enfants.

**La situation politique**

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER.)

BRUXELLES, 1<sup>er</sup> JUIN 1932.

La confiance que la Chambre tient d'accorder au Gouvernement nindique pas que celui-ci est au bout de ses difficultés. C'est ainsi que de nouveaux nuages s'élevèrent au sujet de la question linguistique, qui a déjà causé tant de mal aux pays.

Il s'agit du nouvel amendement gouvernemental qui relève l'homologation des diplômes des écoles moyennes libres qui n'adaptent pas à leur enseignement le régime linguistique établi par la loi.

M. Petitjean, ministre des Sciences et des Arts, précise comme suit cet ostracisme :

« Les écoles libres qui continueraient à donner, comme bon leur semble, des diplômes en pays flamand aux titulaires de l'enseignement en français, perdant leur droit à l'homologation de leurs certificats d'études moyennes complètes; ces certificats n'ouvriraient donc plus à leurs élèves l'accès des universités; pour obtenir un certificat homologué, ces élèves devraient passer un examen devant le jury central. »

Au Sénat, hier, M. Segers a demandé nettement au Gouvernement de supprimer cette disposition qui frapperait d'ailleurs aussi bien les écoles officielles que les autres. A la Chambre même, M. Carton de Wiart et d'autres parlementaires catholiques combattent l'amendement, contrairement à la thèse des catholiques flamandisant qui veulent que l'intérêt de la Flandre domine le droit de la liberté de l'enseignement. Il y a là une situation très délicate, qui pourrait se retourner contre l'enseignement catholique le jour où l'enseignement public obtiendrait la Belgique.

A propos de la Conférence de Lausanne, M. Van Overberg, sénateur démocrate chrétien, continue à insister pour que le Gouvernement maintienne les droits du pays. Si l'Amérique oblige la Belgique à lui payer sa dette, tout en autorisant l'Allemagne à ne pas payer les réparations à la Belgique, ce serait un crime qui crierait vengeance au Ciel. Si nous avons été roulés par les finasseries de Stresemann à La Haye, nous ne devons plus nous laisser rouler à Lausanne. Il nous faut des garanties.

Cette thèse est partagée par tous les Belges. Le Gouvernement, en la défendant à Lausanne, avec la dernière énergie, est certain d'avoir tout le pays avec lui.

## EN ALLEMAGNE



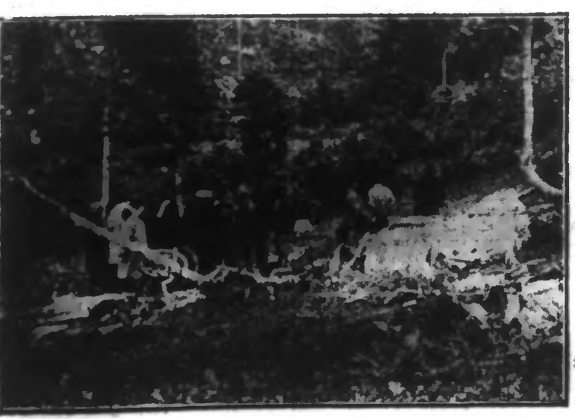
(Wide World photos.)  
M. VON PAPEN  
Le nouveau Chancelier

**UNE CONFÉRENCE INTERNATIONALE ÉCONOMIQUE**  
se réunira pour tâcher de stabiliser les prix des matières premières

Washington, 1<sup>er</sup> juin. — Le Gouvernement des États-Unis a répondu favorablement à la question posée par la Grande-Bretagne sur l'opportunité de réunir une conférence internationale économique pour étudier la possibilité de stabiliser les prix des matières premières.

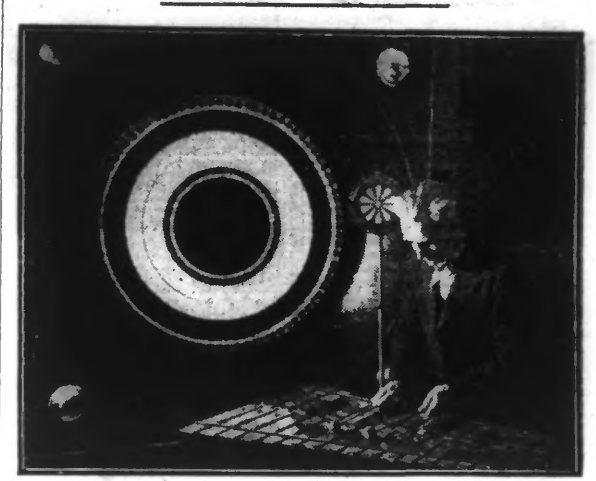
L'Amérique est disposée à accepter une telle conférence.

## Après le malheureux accident de Goulette



UNE VUE DE LA MONTAGNE BOISÉE OÙ L'APPAREIL DE GOULETTE EST TOMBÉ EN ITALIE ET A ÉTÉ DÉTRUIT.  
(On sait qu'à bord de l'avion de Goulette avaient pris place deux rescapés du Georges-Philippar.)

## POUR TRANSFORMER LES SONS EN COULEURS



M. Arthur L. Smith, de Los-Angeles, vient de mettre au point un appareil qui permet de transmettre à distance, grâce à l'emploi du disque de télévision de Baird et des ondes hertziennes, des sons transformés en couleurs. Cet appareil, qu'il appelle lui-même « Colorphone », reproduit la « couleur » d'un son et peut reproduire 88 couleurs qui correspondent aux 88 tons que la sensibilité de l'appareil permet d'enregistrer. Le « Colorphone » peut servir à vérifier la voix des chanteurs, car la plus mince variation de ton entraîne un changement immédiat des couleurs dans l'arc-en-ciel des tons.

NOTRE CLICHÉ REPRÉSENTE LE DISQUE TOURNANT ENREGISTRANT LA COULEUR EXACTE DES NOTES PRODUES PAR M. SMITH. (Wide World photos.)

## La fin tragique d'Albert Londres sur le "Philippar"

Marseille, 1<sup>er</sup> juin. — Le vapeur britannique « Durham-Castle », de l'« Union Castle Line », est arrivé à Marseille, ramenant d'Aden deux rescapés du « Georges-Philippar ».

Ce sont : Mme et M. Julien, ingénieur des services municipaux de la ville de Saigon; M<sup>lle</sup> Rivall, femme d'un administrateur des services civils en Indochine et ses deux enfants; M. Feliciano Ponciano; M. Santos Ocampo, Mme et M. Eugène Pabbiona, de Marseille; M<sup>lle</sup> et M. Vitalis; M. Francisco Mendoza. Une soixantaine de personnes, parents ou amis, attendaient les passagers. Ces derniers se sont entretenus avec les journalistes.

De leurs déclarations, il ne ressort aucun élément nouveau sur les causes du sinistre. Tous confirment, une fois de plus, que le feu s'est propagé avec une extrême et déconcertante rapidité, qu'il n'y a eu aucune panique à bord, et que du mousse au commandant, tout ont fait leur devoir. Tous les passagers qui ont pu sortir de leur cabine, ont été sauvés.

M. Julien, ingénieur des services municipaux de Saigon, qui se trouvait dans une cabine voisine de celle du journaliste Albert Londres, a fourni sur la fin tragique de celui-ci des renseignements dont il n'avait point été question jusqu'ici.

Lorsque j'ai quitté ma cabine, fuyant devant le feu, a déclaré M. Julien, j'ai très nettement entendu crier dans la cabine occupée par M. Albert Londres « Au secours! Sauvez-moi! ». Après l'épouvante des premières heures et le désarroi où nous avions plongés ces tragiques événements, j'ai pensé que M. Albert Londres qui, sans doute, avait utilisé la fermeture électrique pour la porte de sa cabine, n'avait pu, alors que la fumée gagnait sa cabine, faire jouer cette fermeture. C'est une simple supposition que je fais là, mais je ne puis m'expliquer comment il ne put sortir de sa cabine. Il y avait aussi le hublot par lequel il put aisément passer. Pourquoi n'est-il pas usé de ce moyen de quitter la cabine? Je ne sais que penser.

Comme tous leurs devanciers, les passagers arrivés par le « Durham Castle » ont reçu une convocation pour se présenter devant les autorités maritimes. Leurs déclarations sur le naufrage doivent, en effet, être enregistrées par procès-verbal pour être versées au dossier de l'enquête.

## Des scènes tumultueuses se sont déroulées au Parlement autrichien

Vienne, 1<sup>er</sup> juin. — La séance du Congrès national, consacré hier à la suite des débats sur la déclaration gouvernementale, a été particulièrement tumultueuse et a même été marquée par une collision entre social-démocrates et leimatblock.

Dès le début de la séance, la nervosité était grande. Une déclaration du chancelier Dollfus, constatant que M. Jaconelli, ministre du Commerce, est Autrichien de naissance et, contrairement aux allégations d'un député social-démocrate, n'avait jamais opté pour une autre nation, provoqua de vives altercations entre la droite et la gauche.

Par la suite, le député Haeberl, du Heimathblock, traitant le député social-républicain Bauer de juif bohémo-slave, déclencha un tumulte indescriptible.

## M. Schacht représenterait l'Allemagne à Lausanne

Berlin, 1<sup>er</sup> juin. — M. Schacht, ancien directeur de la Reichsbank, sera vraisemblablement chargé de représenter l'Allemagne à la Conférence de Lausanne.

Toutefois, une décision définitive ne sera prise à ce sujet par le chancelier von Papen, qui sera l'arrivé à Berlin du ministre des Affaires étrangères, M. von Neurath.

## Le Cercle des Pharmaciens de Lille, à Bruxelles

Bruxelles, 1<sup>er</sup> juin. — Le Cercle des pharmaciens de Lille, en voyage d'étude en Belgique, a déposé une couronne sur la tombe de S. J. et inconnu. Une importante délégation de pharmaciens de Lille, accompagnée de M. Jaconelli, ministre des Affaires étrangères, a été accueillie à la gare de Bruxelles-Midi par le Cercle des pharmaciens de Lille, qui a été reçu par le Cercle des pharmaciens de Bruxelles.

## LA DIGUE DU ZUYDERZEE EN HOLLANDE



De gigantesques travaux ont été entrepris en Hollande depuis de nombreuses années, pour l'assèchement du Zuiderzee. La digue reliant ses deux côtés les provinces de la Hollande septentrionale vient d'être achevée; le lac enfermé sera asséché complètement et deviendra une plaine fertile.